

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 01 juillet 2023**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 34  
Absents excusés : 03

Date de convocation : 23/06/2023

**Délibération N° D-2023-0107-03**

**Membres présents : 34 membres**

Mesdames BLANCHAIS Christine, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu, NORTH Alain.

Madame KRAEMER Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LASTHAUS  
Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur Gaston BURGER  
Madame DOTT Sylvie a donné pouvoir à Monsieur Pierre ROTH  
Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Monsieur Alain GROSSKOST  
Madame HALTER Estelle a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles LAMBERT  
Madame RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à Monsieur Justin VOGEL  
Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à Mathieu EHRHART pour voter en son nom.

**Membres absents excusés : 3/37**

Madame BAUER Liliane  
Monsieur BOHR Freddy  
Monsieur WAGNER Jacky

**Objet : Subvention dans le cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial**

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire le dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial proposé par la Collectivité Européenne d'Alsace à la Communauté de communes du Kochersberg et à ses communes membres. Celui-ci permet de financer des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial, soit portant une attention particulière à la réalisation de travaux respectueux de l'identité architecturale du territoire, soit incluant des travaux d'amélioration thermique respectueuse du bâti ancien et de l'identité architecturale du territoire.

Dans ce cadre, M NIEDERCORN Luc, demeurant 8, rue de la Canardière, à Berstett, a bénéficié d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace d'un montant de 6 286,00 € concernant un bien situé à la même adresse.

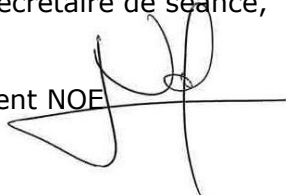
La convention passée avec la Collectivité Européenne d'Alsace prévoit que la Communauté de communes du Kochersberg et la Commune d'implantation du bâti compléteront cette aide à hauteur de 23,33% (1 466,52 € au total), en 2023, soit 733,26 € chacune.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire **confirme** l'application des dispositions prévues dans le cadre de la convention signée avec le Conseil départemental du Bas-Rhin et **attribue** à M NIEDERCORN Luc une subvention de 733,26 €.

Fait à Truchtersheim, le 03 juillet 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL



Accusé de réception en préfecture  
067-20034635-20230701-D-2023-0107-03-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2023  
Date de réception préfecture : 03/07/2023